



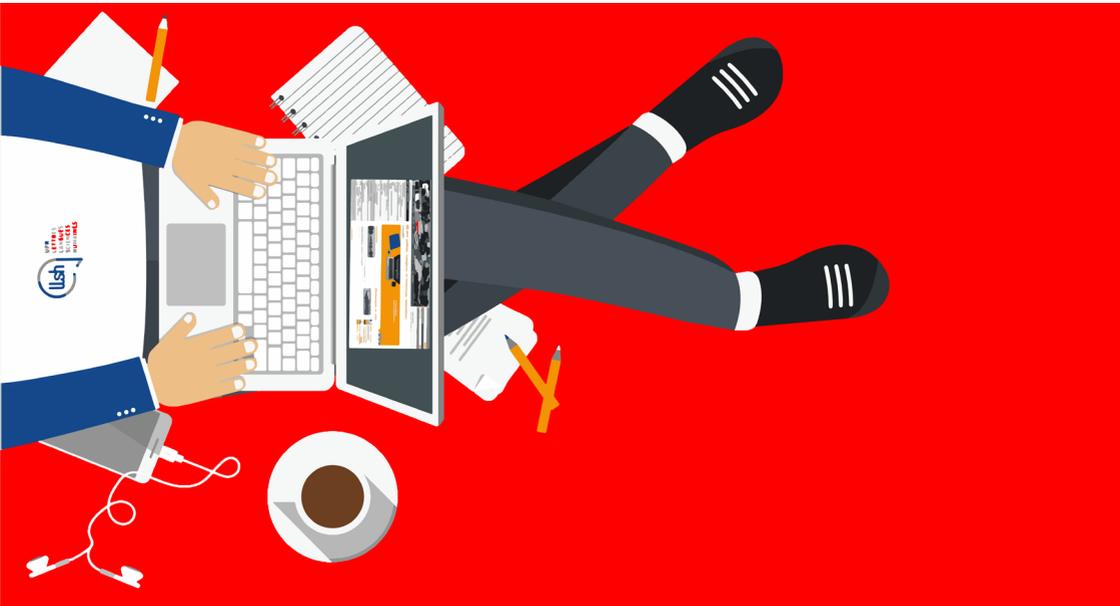
UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2020 - 2021

Licence

2e et 3e années

Lettres



#univorleans

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart des étudiant-e-s. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

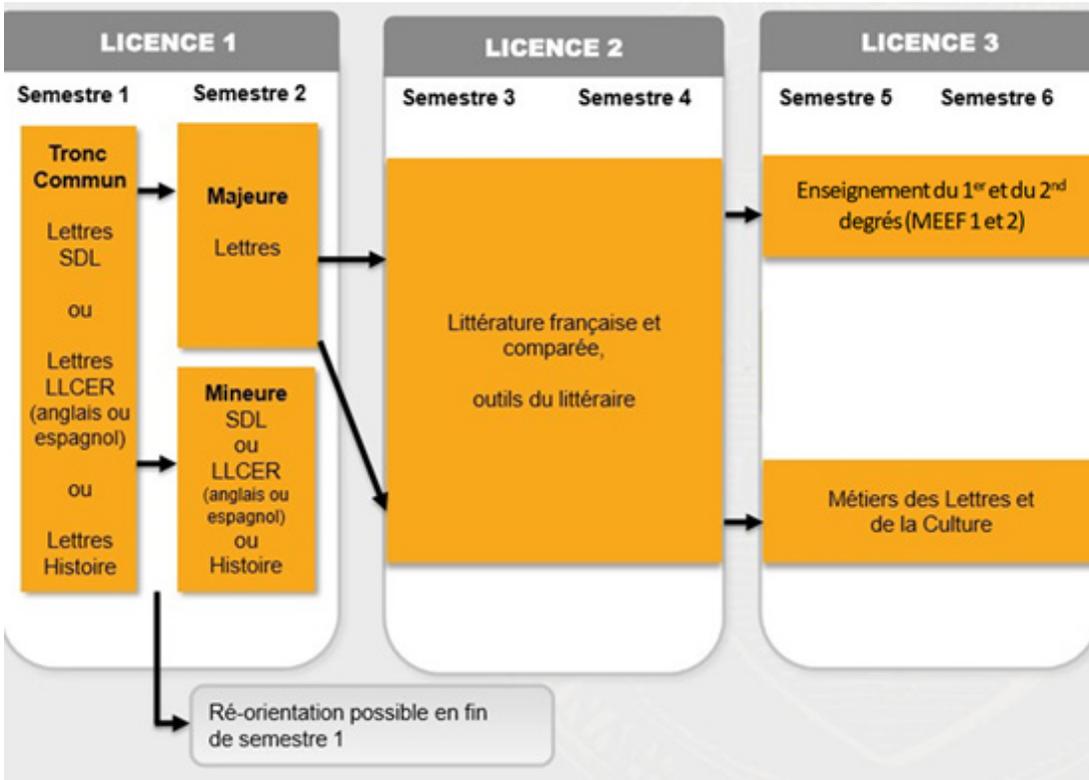
Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Licence Lettres



L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D.

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant.e de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La **Licence** (BAC+3)
- Le **Master** (BAC+5)
- Le **Doctorat** (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant.e construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant.e pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant.e diplômé.e. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant.e, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant.e ajourné.e à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant.e conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes : ils sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant.e ne peut se déplacer, il/elle peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardées avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant.e doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiant.e.s sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiant.e.s à être assidu.e.s à tous les cours de TD. Ils/elles passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiant.e.s salarié.e.s (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiant.e.s en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiant.e.s ayant une activité de nature universitaire
- * étudiant.e.s chargé.e.s de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiant.e.s handicapé.e.s
- * étudiant.e.s sportifs de haut niveau

L'étudiant.e qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plu-sieurs UE dans leur totalité : aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE.

Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il/elle passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant.e doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)) ; au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant.e à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant.e doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit.e dans :

AUCUN COURS DE LANGUES

AUCUN GROUPE DE TD

AUCUNE OPTION

+

Vous ne serez pas autorisé.e à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir **AUCUN DIPLOME.**



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tou.te.s les étudiant.e.s devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiant.e.s devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant.e dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant.e devra immédiatement prendre la place désignée par le/la surveillant.e si celui/celle-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant.e de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du/de la surveillant.e qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

*** Pendant les examens et les devoirs en classe**

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un.e autre candidat.e ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un.e autre étudiant.e.

*** Pour les travaux à la maison : le plagiat**

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiant.e.s sont invité.e.s à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un.e étudiant.e est responsable d'un plagiat quand il/elle s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant.e, chercheur.se, écrivain.e, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation.

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignant.e.s.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Inacceptable parce que :

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

• L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le **domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir**. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.

• La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.

• Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.



SEMAINE DE PRE-RENTREE

Présence obligatoire pour les étudiants de L1 du lundi 31 août au samedi 5 septembre 2020

RENTREE UNIVERSITAIRE / DEBUT DES COURS *

Lundi 7 septembre 2020

PREMIER SEMESTRE

Du lundi 7 septembre au samedi 19 décembre 2020

Congés d'automne : du lundi 26 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Congés d'hiver : du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Examens du premier semestre

Du lundi 7 au vendredi 18 décembre 2020 et du lundi 4 au samedi 9 janvier 2021

SECOND SEMESTRE

Du lundi 11 janvier au samedi 17 avril 2021

Congés d'hiver : du lundi 1^{er} au dimanche 7 mars 2021

Congés de printemps : du lundi 26 avril au dimanche 2 mai 2021

Examens du second semestre

Du lundi 19 au samedi 24 avril, puis du lundi 3 au vendredi 7 mai et du lundi 10 au mercredi 12 mai

Examens-2^{ème} session

Du lundi 7 au vendredi 25 juin 2021

* Attention certains cours en master commencent dès le 31 août – les cours de japonais en portail 4 également : vous devez consulter votre emploi du temps via votre <http://ent.univ-orleans.fr/render.userLayoutRootNode.uP>

Code de l'UE	Nom de l'UE		CM	TD
Licence 2e année				
SEMESTRE 3				
LLA3G10	Littératures de la modernité	5	18	24
LLA3G21	Genres non-fictionnels	5	18	24
LLA3G30	Introduction à la littérature comparée	4	18	18
LLA3G40	Exercices littéraires: dissertation, explication de texte	3		24
LLA3I10	Informatique / Bureautique	2	12	12
LLA3G50	Initiation Langue et littérature anciennes	1		12
	UEOI	2	15	
	LANSAD au choix :	2		18
LLA3ALL	Allemand			
LLA3ANG	Anglais			
LLA3ESP	Espagnol			
<i>UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)</i>				
LLA3MF1	Connaissance des institutions éducatives	3	20	
LLA3G6A	Métiers des lettres et de la culture	3		24
<i>UE de spécialisation (1 choix)</i>				
LLA3G7B	Langue et littérature anciennes 1	3		18
DLA1GE18	Introduction aux sciences de gestion	3	30	

SEMESTRE 4

LLA4G10	Littérature de la Renaissance et de l'âge baroque	5	18	24
LLA4G21	La poésie	5	18	24
LLA4G30	Littérature et arts	2		18
LLA4G40	Rhétorique	2		18
LLA4G50	Approche linguistique du texte littéraire	3		24
LLA4G60	Poétique des textes	3		24
	UEOI	2	15	
	LANSAD au choix :	2		18
LLA4ALL	Allemand			
LLA4ANG	Anglais			
LLA4ESP	Espagnol			
<i>UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)</i>				
LLA4G7A	Langue et littérature anciennes 2	3		24
LLA4G7B1	Atelier d'actualités socio-culturelles	3	18	
<i>UE de spécialisation (1 choix)</i>				
LLA4MF2	Expérience d'observation en établissement scolaire	3		12
LLA4G8A	Expérience d'observation en institution culturelle	3		

SEMESTRE 5

LLA5G10	Littérature de l'âge classique	5	18	24
LLA5G20	Théâtre	5	18	24
LLA5G30	Littérature comparée	4	12	24
	LANSAD au choix :	2		18
LLA5ALL	Allemand			
LLA5ANG	Anglais			
LLA5ESP	Espagnol			

UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)

LLA5G5A	Langue et littérature anciennes 3	3		24
LLA5G5B	Littérature et politique	3		18

UE de spécialisation (1 choix)

LLA5MAT1	Mathématiques élémentaires	3		24
LLA5G41	Critique et théorie littéraires	3		28

Parcours Métiers des lettres et de la culture

LLA5E6B2	Histoire et patrimoine : Val de Loire	2	18	
LLA5H8A	Humanités numériques et traitement de l'information	3		24
LLA3G6A	Métiers des Lettres et de la Culture	3		24

Parcours MEEF 1er et 2nd degré

LLA5G6A	Grammaire de la langue française 1	3		24
LLA5G7A	Histoire de la langue française / ancien français 1	3		18
Au choix	LLA5MF2	Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire (MEEF 1)	2	20
	LLA5G6C1	Méthodologie de la dissertation (MEEF 2)	2	18

SEMESTRE 6

LLA6G10	Littérature du Moyen Âge	5	18	24
LLA6G20	Roman	5	18	24
LLA6G30	Littératures européennes	4	18	18
LLA6G40	Littérature et sciences humaines	3		24
	LANSAD au choix :	2		18
LLA6ALL	Allemand			
LLA6ANG	Anglais			
LLA6ESPLL	Espagnol			

UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)

LLA6G5C	Langue et littérature anciennes 4	2		18
LLA6G5B2	Atelier d'actualités socio-culturelles	2		18

Parcours MEEF 1er et 2nd degré

LL6G6A	Grammaire de la langue française 2	3		24	
LL6G7A1	Histoire de la langue française / Ancien français 2	2	6	9	
Au choix	LLA6MF1	Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire (MEEF 1)	2		20
	LLA7GA2	Histoire de la langue française / Ancien français 3 (MEEF 2)	2	6	9
	LL6G6B1	Expérience d'observation	2		

Parcours Métiers des lettres et de la culture

LLA6E3B	La presse, des Lumières à l'âge contemporain	3		24
LLA4H6A	Communication interculturelle	3		24
LL6G6B1	Expérience d'observation	3		



LICENCE 2e année

Semestre 3 - Tronc commun

Littératures de la modernité - Responsables de l'UE :

Aude DÉRUELLE & Laélia Véron & Arnaud VERRET

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : **L'Enquête**

En s'appuyant sur la notion de « paradigme indiciaire » (C. Ginzburg) décliné à travers les notions de signes, de traces, d'indices, on s'intéressera aux différents modèles de l'enquête (enquêtes judiciaires, policières, journalistiques, psychanalytiques, sociologiques, ethnologiques...).

L'enquête met en effet en jeu une économie narrative (très formalisée dans le genre du roman policier, autour de la résolution d'une énigme) et une interrogation sur les régimes de représentation.

Ce parcours permettra notamment de croiser la perspective littéraire avec les savoirs issus des sciences sociales.

Programme des TD (œuvres à se procurer) :

Émile Zola, *La Bête humaine* (1890) ; édition à préciser.

Annie Ernaux, *La Place* (1983) ; édition livre de poche (Folio) ou Gallimard.

Il est indispensable d'acheter les œuvres au programme, en version papier.

Les œuvres au programme doivent avoir été lues avant le début des TD.

Le cours de TD peut commencer par un contrôle de lecture.



Genres non-fictionnels - Responsables de l'UE : Laure DEPRETTO

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

À partir d'une description des modes de la diction opposés à ceux de la fiction, le cours s'attachera à décrire, à replacer dans l'histoire littéraire, à étudier les modes de fonctionnement et à analyser l'esthétique des principaux genres non fictionnels, dont la plupart s'appuient sur l'usage de la première personne : autobiographies et mémoires, journaux personnels, correspondances et témoignages.

Le TD proposera l'étude détaillée de textes littéraires choisis dans ces corpus.

Compétences visées :

- savoir discerner les textes de fiction des textes dits de « diction » ;
- relever les enjeux et stratégies d'écriture des textes non fictionnels.

Bibliographie :

Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire* (éd. Érik Leborgne, Flammarion, coll. G-F, 2012.)

George Sand, Gustave Flaubert, « *Tu aimes trop la littérature, elle te tuera* ». Correspondance, 1866-1876 (Le Passeur poche, 2018).

Robert Linhart, *L'Établi*, 1978 (Minuit, « double »).

Introduction à la littérature comparée - Responsable de l'UE : Gabriele RIBÉMONT

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

CM : Introductions théoriques aux questions importantes de la littérature comparée et aux méthodes comparatistes : approches transversales de l'histoire littéraire, réception et traduction, transfert littéraire, mythocritique, narratologie, imagologie, intertextualité, arts et littérature.

TD : Familiarisation avec les aspects traités en CM à l'aide de courts textes ou extraits.

Texte au programme à se procurer avant le début des cours :

Antonio Tabucchi, *Nocturne indien*, trad. Bernard Comment, Gallimard, coll. Folio, 2017 (éd. obligatoire).

D'autres textes seront fournis en photocopié. Pratique du commentaire comparé.

Bibliographie :

Pierre Brunel, *Précis de littérature comparée*, PUF, 1989 / 2018.

Daniel-Henri Pageaux, *La littérature générale et comparée*, A. Colin, 1994.

Didier Souiller & Wladimir Troubetzkoy, *Littérature comparée*, PUF 1997.

Bernard Franco, *La Littérature comparée. Histoire, domaines, méthodes*, Armand Colin, 2016.

Exercices littéraires: dissertation, explication de texte - Responsable de l'UE : Arnaud VERRET

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours est destiné à compléter la formation méthodologique des étudiants. Nous travaillerons sur les exercices traditionnels que sont l'explication de texte et la dissertation, mais aborderons également la question de la recherche documentaire et bibliographique.

Des textes et exercices seront fournis aux étudiants à l'occasion de chaque séance.

Initiation langue et littérature anciennes - Responsable de l'UE :

Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 12TD Coeff. 1 - 1 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement : *Du mythe à l'histoire : écrire la fondation de Rome*

Ce cours fournit quelques repères fondamentaux en littératures et civilisations anciennes, en particulier pour découvrir les grands auteurs et les grands mythes gréco-romains.

Le cours portera essentiellement sur les différentes étapes de la fondation de Rome et sur l'articulation entre les cultures grecque et romaine, puis sur les primordia Urbis (les origines de Rome), de l'héritage troyen de Rome incarné par Énée à la fondation de la République romaine en 509 av. J.-C.

Le cours insistera en particulier sur

- les rapports entre tradition mythique ou mythographique et écriture littéraire (épopée, é légie, historiographie...);
- la progressive rationalisation du mythe dans la réflexion philosophico-historique ;
- l'intérêt pour les origines de Rome à l'époque augustéenne, période de refondation.

Textes étudiés (extraits fournis en cours) :

Eschyle, *Agamemnon*

Euripide, *Electre*, *Hécube*, *Oreste*

Homère, *Iliade*, *Odyssée*

Horace, *Odes*

Ovide, *Fastes* ; *Métamorphoses*

Tite-Live, *Histoire romaine*

Virgile, *Enéide*

Bibliographie :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

P. Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Flammarion, Champs Histoire, 1989 [1985].

S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, PUF, Quadrige, 2013 [1997].

Compétences visées :

- Penser l'articulation entre mythe et littérature.
- Découvrir les littératures et civilisations grecque et latine.
- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité.
- Repérer la source d'inspiration des origines de Rome dans les réécritures ultérieures.

 **UEOI au choix** - Responsable de l'UE : à déterminer
Volume horaire : 15TD Coeff. 2- 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Choisir dans le catalogue des unités d'enseignement d'ouverture intégrés

 **Informatique/bureautique** - Responsable de l'UE : Rachid BELOUAH
Volume horaire : 12CM + 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC épreuve pratique +QCM 2h - Session 2 : 100% CC épreuve pratique +QCM 2h

RSE: S1 : 100% CC épreuve pratique +QCM 2h - Session 2 : 100% CC épreuve pratique +QCM 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le programme de cet enseignement s'articule autour de deux axes :

- acquisition des aspects théoriques, matériels et juridiques de l'outil numérique
- l'acquisition des fonctionnalités avancées d'un logiciel de traitement de texte

1. Réalisation des documents courts (CV, lettre administrative, ...).
2. Élaboration de documents complexes et structurés (compte rendu, rapport, mémoire, bibliographie ...).
3. Maîtrise des fonctionnalités nécessaires à la structuration de documents complexes (notes de bas de pages, sommaire, index, styles, ...).
4. Intégration d'informations (image, fichiers, graphiques,...).
5. Réalisation des documents hypermédias intégrant textes, sons, images fixes et animées et liens internes et externes. Réalisation de documents collaboratifs.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant.e choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

- **Pour l'anglais** : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.
- **Pour l'allemand et l'espagnol** : programmes et manuels seront précisés par les enseignants au premier cours.

Langue et littérature anciennes 1 ou Introduction aux sciences de gestion Volume horaire : 18TD ou 30CM Coeff. 3 - 3 ECTS

Langue et littérature anciennes 1 (responsable : Pierre-Alain CALTOT)

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours est accessible aux étudiants n'ayant jamais fait de latin

- En regard du cours de tronc commun de littérature ancienne, ce cours optionnel propose un enseignement de la langue et de la civilisation latines.
- Le cours comprendra plusieurs volets :
- l'un concerne la découverte de la civilisation romaine ;
- l'autre concerne l'apprentissage de la langue latine avec une progression adaptée. Cet enseignement du latin comprend des révisions systématiques de grammaire française et des grandes catégories en morphologie et en syntaxe.
- Le cours s'accompagne d'une plaquette avec les éléments essentiels à retenir et les exercices, qui sera fournie à la première séance.

Ouvrage de référence :

J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1984 [1963].

Compétences visées :

- Développer une connaissance de la culture et de la langue latines
- S'initier aux mécanismes de la langue latine (systèmes nominal et verbal du latin ; principes généraux de fonctionnement)
- Réviser les catégories grammaticales de la langue française (grammaire, orthographe, syntaxe).

Introduction aux sciences de gestion

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours se propose d'introduire les étudiants à la gestion d'entreprise, en partant d'une présentation des concepts utilisés en management d'entreprise, et des différents courants de la pensée managériale. Le cours se poursuit par une présentation des différentes structures et configurations organisationnelles. Les fonctions de l'entreprise sont ensuite détaillées, à partir d'interventions de collègues spécialistes de chacun de ces domaines. Les fonctions commerciales et de marketing, de comptabilité-audit, de gestion des ressources humaines sont particulièrement étudiées. Le cours se conclut par une présentation de la notion de stratégie d'entreprise.

 **Connaissance des institutions éducatives ou Métiers des lettres et de la culture** - Responsables de l'UE : Sylvie Quittelier (ESPE) ou Xavier GIRARD
Volume horaire : 20CM ou 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Connaissance des institutions éducatives en distanciel

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Découvrir les institutions éducatives (école primaire, collège, lycée, établissement spécialisé, structure à vocation éducative) leur cadre, leurs fonctions et les personnels.
- Comprendre les enjeux de l'éducation : distinguer éduquer, instruire, enseigner et former.
- Appréhender la relation pédagogique au travers d'exercices de communication.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer une capacité d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer les capacités de communication orale

Bibliographie :

Mucchielli R., communication et réseaux de communication, ESF
Site eduscol.education.fr
Site education.gouv.fr
Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Métiers des lettres et de la culture

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h
RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Fondée sur l'offre de l'agglomération orléanaise, cette UE vise à présenter aux étudiants la diversité des structures culturelles et leurs spécificités (missions, métiers, etc.). Une partie de l'enseignement portera sur les métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées...), une autre sur les métiers du spectacle (théâtre, cinéma, danse...).



LICENCE 2e année

Semestre 4 - Tronc commun

Littérature de la Renaissance et de l'âge baroque - Responsable de l'UE :

Laure DEPRETTO (Antonin BESSON)

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Le CM aborde la littérature des débuts de la Renaissance à l'âge baroque dans son rapport à l'histoire des formes et des idées.

Fondé sur trois œuvres complètes et des florilèges d'extraits d'œuvres illustrant les genres majeurs de 1500 à 1650, le TD privilégie quant à lui l'analyse textuelle en combinant les approches rhétorique et historique.

Précisions sur le programme et la bibliographie au début du semestre.

Compétences visées :

- Connaître les concepts clés associés à l'Humanisme, à la Renaissance, à la Réforme et à la Contre-Réforme, aux mouvements maniéristes et baroques.
- Appréhender l'évolution (disparition/émergence) des genres littéraires de 1500 à 1650.
- Être capable de faire dialoguer la littérature et l'histoire (politique et religieuse).
- Initier à la méthode d'analyse des textes préclassiques.

Textes au programme :

Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*[1532], éd.F. Roudaut, Le livre de poche, coll. « Classiques de poche », 2005.

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron* [1559], éd. N. Cazauran, Gallimard, coll. « Folio classique », 2000.

Pierre Corneille, *Le Cid*[1637],éd. B. Donné, Flammarion, coll. « G.-F », 2009.

La poésie - Responsables de l'UE : Benoit Barut, Aude BONORD et Stéphanie LOUBERE

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Après avoir esquissé plusieurs définitions de la poésie et du poétique, le CM posera les notions de métrique/versification indispensables à l'analyse des poèmes, explorera les principales formes fixes, traitera des problématiques transversales propres à ce genre (le lyrisme, le langage poétique, les fonctions de la poésie...) et abordera finalement l'évolution des formes poétiques de la Renaissance à nos jours.

Le TD se concentrera sur l'analyse des poèmes, notamment grâce à l'exploration d'une œuvre complète.

Anthologies CM :

La Poésie de la Renaissance, N. Lombart (éd.), Gallimard, coll. « Folio plus classiques », 2014.

La Poésie baroque, V. Vivès (éd.), Gallimard, coll. « Folio plus classiques », 2004.

Anthologie de la poésie française du XIXe siècle. De Baudelaire à Saint-Pol-Roux (t. II), M. Décaudin (éd.), Poésie/Gallimard, 1992.

Corpus du TD :

Le corpus sera précisé dans le courant de l'année.

Bibliographie critique (CM et TD) :

Michèle AQUIEN, *La Versification appliquée aux textes*, A. Colin, coll. « 128 », 2015 (4e éd.).

Gérard DESSONS, *Introduction à l'analyse du poème*, A. Colin, coll. « Coursus », 2016 (4e éd.)

Jean-Michel GOUVARD, *La versification*, PUF, coll. « Premier cycle », 1999.

Jean JAFFRÉ, *Le vers et le poème : textes, analyses, méthodes de travail*, Nathan, 1989.

Jean-Louis JOUBERT, *La poésie*, A. Colin, coll. « Coursus », 2015 (5e éd.).

Daniel LEUWERS *Introduction à la poésie moderne et contemporaine*, A. Colin, coll. « Lettres sup », 2005 (2e éd.).

Jean MAZALEYRAT, *Éléments de versification française* [1974], A. Colin, 2004.

Jean-Pierre RICHARD, *Poésie et profondeur* [1955], Seuil, coll. « Points », 1976.

Yves VADÉ, *Le poème en prose*, Belin, coll. « Lettres sup », 1996.

 **Rhétorique** - Responsable de l'UE : S. ARTHUR

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE : S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours proposera d'abord en un bref panorama une histoire de la rhétorique de l'Antiquité à l'époque actuelle. Les principales notions formulées par la rhétorique antique (invention, disposition, élocution notamment) seront illustrées par plusieurs exemples littéraires, variés dans leur époque et dans leur genre et accompagnés d'exercices d'application. Il s'agira ensuite de développer, plus largement, des compétences en termes d'argumentation. Dans cette perspective, les usages contemporains de la rhétorique hors de la littérature (politique, publicité, communication) seront aussi étudiés.

Manuel de travail obligatoire :

J.-J. Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, A. Colin (« Coursus »), 2015.

Corpus littéraire :

A. de Musset, *Lorenzaccio* (1834), éd. au choix.

Lectures complémentaires conseillées :

G. Forestier, *Introduction à l'analyse des textes classiques. Éléments de rhétorique et de poétique du XVIIe siècle*, Nathan (coll. « 128 »), 1993.

G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Le livre de Poche, 1992.

O. Reboul, *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, PUF (coll. « Quadrige manuels »), 1991.

Ch. Reggiani, *Initiation à la rhétorique*, Hachette « supérieur », Paris, 2001.

Approche linguistique du texte littéraire - Responsable de l'UE :

Laélie VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE : S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une méthode particulière d'explication du texte littéraire, via des outils et entrées linguistiques (analyses énonciatives, narratologiques, lexicales, etc). Il vise ainsi à mettre en valeur la richesse herméneutique et méthodologique des approches linguistiques, et propose une première introduction à l'analyse stylistique. Nous travaillerons à partir d'extraits composés en florilèges et distribués au fur et à mesure du semestre.

Bibliographie :

Grammaire de référence : RIEGEL, PELLAT, RIOUL, *Grammaire méthodique du français* (GMF), PUF, si possible se procurer la dernière édition (2018).

MAINGUENEAU, Dominique et PHILIPPE, Gilles, *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod, Lettres sup, 1997.

MAINGUENEAU, Dominique, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Armand Colin, 2010.

Compétences visées :

- Se détacher de l'approche paraphrastique ou impressionniste du texte littéraire ; être capable de s'appuyer sur des outils techniques pour aller vers une explication précise et étayée par des analyses textuelles.
- Maîtriser et mobiliser les concepts linguistiques de base.
- Aborder des méthodes stylistiques (analyse du discours, analyse narrative).
- Élargir sa culture critique et littéraire.
- Interroger les rapports entre œuvre littéraire et cinéma ; réfléchir aux notions d'adaptations et de réécriture.

 **Littérature et arts** - Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours vise à faire dialoguer la littérature, et plus généralement les différentes formes d'écrit, avec les arts, et principalement la peinture – même si nous aurons aussi l'occasion de travailler sur la sculpture et l'architecture. Deux approches seront menées conjointement durant le semestre :

- Une initiation à l'histoire de l'art selon une perspective diachronique, permettant d'envisager les grands mouvements culturels depuis la fin du XVe siècle et jusqu'au XXe siècle. Il s'agira de définir les principales caractéristiques théoriques, esthétiques et stylistiques dans une approche conjointe des arts et de la littérature. Nous nous initierons, pour ce faire, à la méthodologie du commentaire d'œuvre artistique.
- Une initiation à l'esthétique qui comprendra une réflexion philosophique, littéraire et artistique sur la pensée du beau et du laid en Occident, et ce depuis l'Antiquité. Nous envisagerons les mutations en diachronie de la pensée du beau, et son dialogue avec le sublime et envisagerons la problématique de la représentation de la laideur, à travers les différentes catégories esthétiques (monstrueux, grotesque, obscène, abject...).

Principales orientations bibliographiques :

Ouvrages de référence :

Ernst Hans GOMRICH, *Histoire de l'art*, Phaidon, 2001 [1960].

Umberto ECO, *Histoire de la beauté*, Flammarion, 2004.

Umberto ECO, *Histoire de la laideur*, Flammarion, 2007.

Manuels à consulter :

Nadeije LANEYRIE-DAGEN, *Histoire de l'art pour tous*, Hazan, 2011.

Hervé LOILIER, *Histoire de l'art*, Ellipses, 1995.

Des indications bibliographiques supplémentaires seront fournies à l'occasion de chaque séance.

 **Poétique des textes** - Responsables de l'UE : Benoit BARUT & AUDE BONORD

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours vise à fournir aux étudiants les outils stylistiques et poétiques nécessaires à l'analyse des textes narratifs, dramatiques et poétiques ainsi que les grands principes permettant l'élaboration et la rédaction correcte d'une analyse littéraire.

Nous travaillerons à partir d'extraits composés en florilèges et distribués au fur et à mesure du semestre ainsi que sur une œuvre complète :

Marie-Hélène LAFON, *Les Pays*, Buchet-Chastel, 2012 (ou en format poche : Gallimard, coll. « Folio », 2014).

Les étudiants doivent donc se procurer ce roman et l'avoir lu pour le 1er mars 2021.

Dictionnaires usuels :

Michèle Aquien, *Dictionnaire de poésie*, Paris, Le Livre de Poche, 1993.

Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

Michel Jarrety (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Le Livre de Poche, 2001.

Ouvrages :

Michèle Aquien, *La Versification appliquée aux textes littéraires*, Armand Colin, coll. « 128 », 1993.

Éric Bordas, Claire Barel-Moisan, Gille Bonnet, Aude Déruelle, Christine Marcandier, *L'Analyse littéraire*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2011.

Joëlle Gardes Tamine, *La Stylistique*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2010.

Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Belin, coll. « Lettres Sup », 1993.

Jean Milly, *Poétique des textes*, Paris, Armand Colin, 2012.

Georges Molinié, *Éléments de stylistique française*, PUF, 2011 [4e éd.]

UEOI au choix - Responsable de l'UE : à déterminer

Volume horaire : 15TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Choisir dans le catalogue des unités d'enseignement d'ouverture intégrés

Langue vivante - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant.e choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

- **Pour l'anglais** : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.
- **Pour l'allemand et l'espagnol** : programmes et manuels seront précisés par les enseignants au premier cours.

Langue et littérature anciennes 2 ou Atelier d'actualités socio-culturelles

Volume horaire : 24TD ou 18CM Coeff. 3 - 3 ECTS

Langue et littérature anciennes 2 (responsable : Pierre-Alain CALTOT)

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Prérequis : ce cours s'inscrit dans le prolongement de l'UE optionnelle du S3 (Langue et littérature anciennes 1).

Le cours comprend deux aspects principaux :

Le cours comprend deux aspects principaux :

1/ la découverte de la civilisation et de la littérature latines, à travers ses grands auteurs et ses grands textes. Lecture et commentaire de textes latins en bilingue et en traduction.

Programme de littérature : Plaute et la comédie latine : lecture de la *Mostellaria*

2/ La suite de l'apprentissage de la langue latine et des différentes catégories morpho-syntaxiques du latin classique. Le cours prévoit des révisions systématiques de grammaire française. Progressive initiation à la pratique de la traduction.

Ouvrage de référence :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, Paris, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

G. Hacquard et alii, *Guide romain antique*, Paris, Classiques Hachette, 1954.

J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1984 [1963].

M. Rat, *Aide-mémoire de latin*, Paris, Nathan, 2008 [1965].

Compétences visées :

- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité jusque dans la littérature française.
- Développer la culture générale par une meilleure connaissance des civilisations antiques.
- Poursuivre l'apprentissage de la langue latine et (suivant progression) en acquérir une certaine maîtrise.
- Renforcer, par l'étude de la langue latine, la maîtrise de la langue française.

Atelier d'actualités socio-culturelles

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

À partir de l'actualité culturelle – notamment orléanaise – tant dans le domaine de la musique que du cinéma, du théâtre, des Beaux-arts, etc. les étudiants seront invités à (re)découvrir et questionner des mouvements ou des trajectoires artistiques en plan large, afin de parfaire de manière dynamique et constructive leur culture générale. Ce travail d'investigation s'effectuera dans le cadre de recherches actives et critiques à mener sur Internet, en bibliothèque, en musée ou, le cas échéant, auprès de personnes ressources.

Compétences visées :

- savoir acquérir des connaissances dans le domaine de la culture ;
- savoir construire une présentation et la rendre dynamique ;
- savoir prendre la parole ;
- exercer son jugement critique dans le cadre de recherches.

Stage d'observation en établissement scolaire ou Expérience d'observation en institution culturelle - Responsables de l'UE :

Sylvie QUITTELIER ou Aude DERUELLE

Volume horaire : 12TD ou 0,5TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Stage d'observation en établissement scolaire ou dispositif AED

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Objectifs :

- Réinvestir les notions abordées dans l'UE « connaissance des institutions éducatives » : institution éducative, enjeux de l'éducation, déontologie, valeurs et éthique, relation pédagogique...
- Rendre compte et analyser les situations éducatives observées en stage.
- Appréhender les composantes du métier d'enseignant.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer des capacités d'observation et d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer une posture réflexive

Bibliographie :

Meirieu Ph., *Le choix d'éduquer*, ESF.

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Expérience d'observation en institution culturelle

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Expérience d'observation d'une semaine en entreprise ou en administration culturelle. Evaluation sur rapport de stage.



LICENCE 3^e année

Semestre 5 - Tronc commun

- **Littérature de l'âge classique** - Responsable de l'UE : Stéphanie. LOUBERE
Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h
RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours porte sur une période qui va de 1650 à 1800. Le CM est consacré à des questions d'histoire littéraire, relatives à l'élaboration de la doctrine classique et à l'évolution des formes littéraires tout au long du XVIII^e siècle. Les séances de travaux dirigés consistent en l'étude d'œuvres complètes relevant de moments et de genres différents au sein de la période considérée.

Textes au programme :

Molière, *Dom Juan*, éd. au choix.

Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, éd. de Michel Delon, Livre de Poche classique.

Éléments de bibliographie indicative :

Sur Molière :

Emmanuel Bury, *Littérature et politesse*, PUF, 1996.

Patrick Dandrey, *Molière ou l'esthétique du ridicule*, Klincksieck, 2002.

Anthony Mac Kenna, *Molière, dramaturge libertin*, Champion, 2005.

Sur Laclos :

Europe. *Choderlos de Laclos*, n° 885-886, janvier-février 2003.

Michel Delon, *Choderlos de Laclos. Les Liaisons dangereuses*, PUF, coll. « Études littéraires », 1986.

Jean Goldzink, *Le Vice en bas de soie ou le roman du libertinage*, José Corti, 2001.

Caroline Jacot-Grapa, *Les Liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos*, Gallimard, coll. « Folio-thèque », 1997.

 **Théâtre - Responsable de l'UE : Benoit BARUT**
Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 4h
RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Marginaux et marginalité au théâtre*

Ce cours se propose d'étudier la manière dont le théâtre accueille et traite les marginaux, terme que nous prendrons dans une extension très large : ceux qui se situent en marge de la société, que cela soit par rapport à une norme socio-économique, légale, sexuelle, etc.

Dans le CM, on esquissera un panorama des marginaux que le théâtre a mis en scène à travers le temps. Une fois posées définitions et typologies, on s'arrêtera particulièrement sur quelques figures-types de la marginalité et on explorera les soubassements idéologiques et les conséquences esthétiques liées à la représentation de cette frange polymorphe et mouvante de la population.

Dans le TD, notre attention se portera sur deux auteurs particulièrement sensibles à la question de la marginalité : Hugo et Genet. Pour chaque auteur, nous privilégierons l'étude de deux œuvres (Le roi s'amuse et Mille francs de récompense ; Les Bonnes et Le Balcon) mais nous explorerons aussi régulièrement les pièces voisines pour étendre l'analyse et l'affiner. (La lecture de ce corpus secondaire est donc fortement conseillée.) On verra notamment, à partir de ces études de cas, comment la figure du marginal entre dans une redéfinition – voire une indéfinition – de l'écriture dramatique/théâtrale.

Corpus primaire (à lire et à posséder) :

Victor HUGO, *Le roi s'amuse*, 1832 (édition libre).

N.B. L'édition originale de la pièce (Renduel, 1832) est disponible en ligne sur Gallica.

Victor Hugo, *Mille Francs de récompense* (1866).

N.B. L'édition originale de Mille Francs de récompense – celle de 1934 (V. Hugo, *Œuvres complètes*, Albin Michel) – est disponible en ligne sur archive.org. [L'édition de poche de la pièce \(École des Loisirs, 2012\) est une version abrégée de l'œuvre à fuir comme la peste](#). Mieux vaut acquérir le recueil intitulé *Théâtre en liberté* (« Folio classiques », éd. A. Laster, 2002) qui a l'avantage de comprendre *Mille Francs de récompense* mais aussi *L'Intervention*, *Les Gueux* voire *Mangeront-ils ?*, toutes pièces parlant de marginalité.

Jean GENET, *Les Bonnes* [1947/1968], Michel Corvin (éd.), Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2001.

Jean GENET, *Le Balcon* [1956/1962], Michel Corvin (éd.), Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2002.

Corpus secondaire (à consulter en bibliothèque) :

Victor Hugo, *Marion de Lorme* (1832) ; *L'Intervention* (1865) ; *Les Gueux* (in *Théâtre en liberté*, 1886).

Jean GENET, *Haute surveillance*, 1947 ; *Les Nègres*, 1958.

Bibliographie critique succincte :

Samia Chahine, *La Dramaturgie de Victor Hugo*, Nizet, 1971.

Jean GAUDON, *Victor Hugo et le théâtre : stratégie et dramaturgie*, Suger, 1985.

Anne UBERSFELD, *Le Roi et le Bouffon. Étude sur le théâtre de Hugo de 1830 à 1839*, José Corti, 2001 [1974].

Odetta ASLAN, *Jean Genet*, Seghers, coll. « Théâtre de tous les temps », 1973.

Didier ÉRIBON, *Une morale du minoritaire. Variations sur un thème de Jean Genet*, Champs essais, 2015 [2001].

Marie-Claude HUBERT, *L'Esthétique de Jean Genet*, SEDES, 1996.

Arnaud MALGORN, *Jean Genet. Portrait d'un marginal exemplaire*, Gallimard, coll. « Découvertes – Littérature », 2002.



Littérature comparée - Responsable de l'UE : Gabriele RIBÉMONT

Volume horaire : 12CM+24TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : **Écritures de la ville**

CM : Présentation des enjeux et panorama historique de l'écriture de la ville, motif emblématique des littératures et arts modernes. Sur un fond de représentation moralisée péjorative de la ville émerge au XIXe siècle une nouvelle conscience urbaine qui tire une fascination de l'espace de tous les possibles que la ville est aux yeux des auteurs de la modernité. L'esthétique du fugitif et de l'ambivalence émerge de la représentation des métropoles dans la littérature et les arts.

TD : La représentation de la ville dans la littérature du XIXe et début du XXe siècles à travers des œuvres exemplaires.

Textes au programme à se procurer avant le début du cours :

Edgar Allan Poe, « *L'homme des foules* », trad. par Ch. Baudelaire, édition libre.

Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, édition présentée, établie et annotée par Jean-Luc Steinmetz, Classiques de poche, Paris, 2003. Édition conseillée.

Alfred Döblin, *Berlin Alexanderplatz : Histoire de Franz Biberkopf*. Gallimard, coll. Folio n°5098, Paris, 2010. Nouvelle traduction de l'allemand par Olivier Le Lay.

Édition obligatoire.

Paul Auster, *Cité de verre*, dans *Trilogie new-yorkaise*, Arles, Actes Sud, coll. « Babel ». Édition conseillée.

Bibliographie :

Yves Clavaron, Bernard Dieterle (éd.), *La Mémoire des villes/The Memory of Cities*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2003.

Desmond Harding, *Writing the City: Urban Visions and Literary Modernism*, New York, Routledge, 2003.

Volker Klotz, *Die erzählte Stadt: ein Sujet als Herausforderung des Romans von Lesage bis Döblin*, Reinbek, Rowohlt, 1987.

Roger Bellet (dir.), *Paris au XIXe siècle: Aspects d'un mythe littéraire*, Lyon, PU de Lyon; 1984.

Robert Kopp, *Petits poèmes en prose*, José Corti, 1969.

Violaine Boneau & Sandrine Bedouret-Larrabru, *Baudelaire, Le Spleen de Paris*, Neuilly, Atlande, 2014.

Michel Vanoosthuyse, *Alfred Döblin : théorie et pratique de l'« œuvre épique »*, Paris, Belin 2005.

Frédéric Teinturier (éd.), « *Berlin Alexanderplatz* » d'Alfred Döblin : un roman dans une œuvre, une œuvre dans son temps, L'Harmattan, 2011.

Catherine Quarré Roger, *Paul Auster, l'enchanteur désenchanté*, Paris, Publibook, 2006.

Gérard de Cortanze, *Paul Auster' New York*, Paris, Le Livre de poche, 2004.

Il faudra regarder aussi la réserve de cours mise à la disposition à la BU !

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant.e choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

- **Pour l'anglais** : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.
- **Pour l'allemand et l'espagnol** : programmes et manuels seront précisés par les enseignants au premier cours.

Langue et littérature anciennes 3 ou Littérature et politique

- Responsables de l'UE : Pierre-Alain CALTOT ou Bahia DALENS

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Langue et littérature anciennes 3

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Prérequis : ce cours s'inscrit dans le prolongement de l'UE Langue et littérature anciennes 2 (L2S4).

Le cours poursuit un triple objectif :

1/ La découverte de la littérature et de la civilisation latines par la présentation des grands auteurs, des genres littéraires et de la civilisation à Rome

Programmes de littérature :

- Jules César et l'écriture de l'histoire
- *Catulle et le renouveau de la poésie républicaine*

2/ La suite de l'apprentissage de la langue latine en fonction de la progression des semestres précédents : présentation du système linguistique, morphologie nominale et verbale, syntaxe. Des révisions systématiques en grammaire française sont proposées.

3/ Une initiation à la pratique de la version au cours d'exercices réguliers en classe ou à la maison.

Ouvrage de référence :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, Paris, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

G. Hacquard et alii, *Guide romain antique*, Paris, Classiques Hachette, 1954.

J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1984 [1963].

M. Rat, *Aide-mémoire de latin*, Paris, Nathan, 2008 [1965].

Compétences visées :

- Acquérir des connaissances sur l'Antiquité et approfondir ses liens avec la modernité.
- Découvrir la littérature latine et s'initier au commentaire littéraire d'un texte latin.
- Comprendre le système linguistique du latin et renforcer la maîtrise de la langue française
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne).

Littérature et politique

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Dans la mesure où la littérature est le reflet de son temps, toute œuvre relève toujours du politique, dans le choix des sujets, le ton de leur traitement, la position de l'auteur dans la société. La politique tient souvent tribune dans la littérature à propos des grands problèmes de la société : la religion, la monarchie, la guerre, l'injustice sociale, le colonialisme, les totalitarismes, l'ordre établi quel qu'il soit, l'écologie. Ce cours questionnera les relations entre littérature et politique à partir d'un exemple contemporain d'ouvrage « engagé ».

Corpus :

Bienvenue !, 34 auteurs pour les réfugiés, éd. Points, 2015.

 **Mathématiques élémentaires ou Critique et théorie littéraires** - Responsables de l'UE : *Maxime LAGRANGE* ou *Laure DEPRETTO*
Volume horaire : 24TD ou 18TD ou 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Mathématiques élémentaires

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Il s'agit d'un cours de remise à niveau en mathématiques élémentaires, en vue de la préparation à divers concours – professorat des écoles, etc.

Programme (non exhaustif) :

- Numération
- Arithmétique : multiples, diviseurs, ppcm, pgcd, ...
- Calcul : proportionnalité, pourcentages, mesures, conversions, ...
- Géométrie plane : constructions à la règle et au compas, polygones, ...

Le cours sera adapté au public : les notions élémentaires d'algèbre ou d'analyse qui manqueraient aux étudiants pour appréhender cet enseignement seront revues.

Critique et théorie littéraires

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une initiation aux différents courants de la critique et de la théorie littéraires. On verra en particulier comment un même texte – mais est-ce bien toujours le même ? – peut être lu, analysé, interprété selon différentes perspectives. On prendra comme terrain d'expérience les Histoires ou contes du temps passé de Perrault (1697), en particulier « Petit Chaperon rouge ».

Une brochure sera distribuée en début de cours.

Bibliographie :

Charles Perrault, *Contes*, J.-P. Collinet (éd.), Gallimard, coll. « Folio Classique » (n° 1281), 1981

Semestre 5 - Parcours Enseignement du 1er et du 2nd degrés



Grammaire de la langue française 1 - Responsable de l'UE : Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une première approche rigoureuse et construite de la grammaire française : introduction à la lexicologie, à l'orthographe, ainsi qu'à la syntaxe. L'étude syntaxique sera particulièrement développée lors de la deuxième partie du cours grâce à l'étude des temps et des modes (révision des conjugaisons, maîtrise et compréhension des catégories et divers classements, application à des corpus).

Ce cours ne nécessite aucune connaissance préalable, mais exige un investissement sérieux et régulier, d'autant plus que le cours du S5 doit être acquis pour pouvoir suivre correctement le S6. La grammaire doit être non seulement comprise, mais appliquée grâce à des exercices réguliers.

Compétences visées :

- Avoir des connaissances de base en lexicologie, orthographe et syntaxe.
- Être capable de découper une séquence en grands constituants et justifier de découpage.
- Allier une maîtrise de base de la grammaire scolaire et une culture linguistique (maîtriser les concepts tout en ayant une certaine distance réflexive vis-à-vis de ces concepts).
- Pouvoir appliquer des catégories grammaticales à un corpus (littéraire et non littéraire) et les affiner selon le type de corpus.
- Maîtriser (enfin ?) ses conjugaisons (à l'écrit et à l'oral), ainsi que le classement des temps et des modes.

Ressources numériques :

Attention, vous pouvez trouver n'importe quoi en ligne. On vous conseille donc de faire preuve de prudence et de privilégier les sources suivantes :

La grammaire Grevisse (abonnement en cours à la bibliothèque)

Le portail (libre d'accès) CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)

Bibliographie:

Orthographe, fautes :

FREI, Henri, *La Grammaire des fautes*, Presses universitaires de Rennes, 2011 [1929].

GREVISSE, Maurice & GOOSSE, André, *Le Bon Usage*, De Boeck-Duculot, 2016 (16ème édition).

CAZAL, Yvonne & PARUSSA, Gabriella, *Introduction à l'histoire de l'orthographe. Cours et exercices*, Armand Colin, Cursus Lettres, 2015.

CATACH, Nina *L'Orthographe en débat*, Nathan Université, 1991.

Grammaire [syntaxe, temps et modes] :

RIEGEL, PELLAT, RIOUL, *Grammaire méthodique du français* (GMF), PUF, si possible se procurer la dernière édition.

Lexicologie :

CANDEA, Maria & VÉRON, Laélia, *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, La Découverte, 2019.

■ **Histoire de la langue française / Ancien français 1** - Responsable de l'UE :

Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 12CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale. On envisagera l'histoire de la langue française dans ses différents aspects phonétiques et graphiques (mutation vocalique, diphtongaisons spontanées, évolution du l implusif et des consonnes intervocaliques), morphologiques (déterminants, substantifs, pronoms personnels, possessifs et démonstratifs), syntaxiques (constituants de la phrase simple) et lexicaux.

Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français à travers la traduction et l'examen grammatical de textes variés du Moyen Âge.

■ **Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire ou Méthodologie de la dissertation** - Responsables des UE : Walter BADIÉ et Bahia DALENS

Volume horaire : 20TD ou 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire

MCC : Session 1 : 100% CCoral et écrit - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Objectifs :

- Connaître le programme de cycle 3 en histoire-géographie et en maîtriser les grandes notions.
- Connaître les démarches et outils pour enseigner l'histoire et la géographie.

Compétences visées :

- être capable d'analyser une séance d'enseignement et des outils pédagogiques.
- être capable de construire une trame de séquence et de séance.

Bibliographie / Sitographie :

Programmes de cycle 3 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Ressources d'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes (Eduscol) :

<http://eduscol.education.fr/pid34178/histoire-et-geographie.html>

MEUNIER Christophe et SALA Céline, *Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire. La boîte à outils du professeur*, Paris, Dunod, 2016.

Méthodologie de la dissertation

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours sera l'occasion de revenir sur la méthode de la dissertation, exercice central des concours destinés aux futurs enseignants. Il s'agira de perfectionner la méthode de l'exercice tout en abordant des questions centrales de théorie littéraire : la réception des œuvres littéraires, les genres littéraires, la valeur littéraire, dans un esprit proche de celui des concours généralistes (type CAPES).

Bibliographie :

Il est conseillé aux étudiants de se munir du manuel suivant, qui leur apportera une information précieuse :

Nadine Toursel et Jacques Vassevière, *150 textes théoriques et critiques*, Paris, Nathan, 2015.

Des compléments bibliographiques seront fournis le cas échéant.

Semestre 5 - Parcours Métiers des Lettres et de la Culture

 **Histoire et patrimoine : le Val de Loire** - Responsables de l'UE : Chantal SENSEBY et Christophe SPERONI

Volume horaire : 18CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit/oral - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE : S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prend appui sur le patrimoine historique du Val de Loire pour aborder les grandes questions historiques françaises et européennes. La richesse particulière de la zone étudiée, depuis l'Antiquité classique jusqu'à l'histoire la plus contemporaine, en passant par la civilisation médiévale et la construction du monde moderne, permet en effet d'aborder en partant d'exemples concrets des questions majeures et de portée générale (histoire de France sur la longue durée, insertion dans des ensembles plus vastes, de l'Empire romain à l'Union Européenne, questions religieuses, guerres et conflits, acculturation et « chocs des cultures »), etc.

Ce cours permet ainsi de réfléchir à la valorisation du patrimoine régional sous toutes ses formes, matérielles ou intellectuelles en liant connaissances scientifiques et support patrimonial

 **Humanités numériques et traitement de l'information** - Responsable de l'UE : Anne-Lyse MYNARD

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE : S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Présentation du domaine des Humanités Numériques (définition, enjeux, problématiques, outils) et des différents types de traitement de l'information linguistique à travers l'exploration de corpus de diverses natures (presse, tweets,... oral), des questionnements sur les moyens de rendre explicites les informations recherchées (outils, typologie, ...), les enjeux, méthodologies et méthodes d'évaluation de l'annotation de corpus.

 **Métiers des Lettres et de la Culture** - Responsables de l'UE : X. GIRARD

Volume horaire : 24TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Fondée sur l'offre de l'agglomération orléanaise, cette UE vise à présenter aux étudiants la diversité des structures culturelles et leurs spécificités (missions, métiers, etc.). Une partie de l'enseignement portera sur les métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées...), une autre sur les métiers du spectacle (théâtre, cinéma, danse...).



LICENCE 3^e année

Semestre 6 - Tronc commun

- **Littérature du Moyen Âge** - Responsable de l'UE : Philippe HAUGEARD
Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h
RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement :

Le CM aura pour objectif de présenter les principaux genres, narratifs et non narratifs, qui ont marqué la naissance et l'essor, du XII^e au XV^e siècle, d'une littérature en langue française. Seront notamment abordés la poésie lyrique, la chanson de geste, le roman dit « antique », le récit arthurien et tristanien, les genres brefs comme le lai ou le fabliau, la littérature religieuse (voyages dans l'au-delà), la littérature allégorique, le théâtre, etc.

Le TD sera consacré à l'étude d'œuvres complètes (dont les titres seront communiqués ultérieurement).

- **Roman** - Responsables de l'UE : AUDE DÉRUELLE, AUDE BONORDET STÉPHANIE LOUBERE
Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100%CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h
RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : *Étude du genre romanesque*

Le cours abordera tout d'abord la question problématique d'une définition du roman, en le différenciant notamment des genres voisins tels que l'épopée ou la nouvelle.

Puis, on dressera un bref parcours de l'évolution du genre afin de mettre en évidence plusieurs formes romanesques (romans précieux ou parodiques, récits du non-fictif à la première personne, réalisme et mimésis, fiction et auto-fiction).

Enfin, on construira des catégories d'analyse en dégagant les problématiques propres à ce genre : intrigue (structures romanesques), personnage (héros ? type ?), narration et description, roman et romanesque.

Les TD seront consacrés à l'étude d'œuvres complètes.

Œuvres au programme des TD :

Raymond Queneau, *Le Chiendent* (1933), Gallimard, coll. Folio, 1974.

L'autre œuvre sera précisée dès que possible.

Indications bibliographiques

AUERBACH Erich, *Mimesis. La Représentation de la réalité dans la littérature occidentale* (1946), Gallimard, 1968.

BAKHTINE Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman* (1975), Gallimard, 1978.

BARTHES Roland, « L'effet de réel » (1968), in *Littérature et réalité*, Seuil, 1982, p. 81-90.

BUTOR Michel, *Essais sur le roman* (1964), Gallimard, 1970.

CHARTIER Roger, *Introduction aux grandes théories du roman*, Dunod, 1990.

COULET Henri, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Armand Colin, 1967.

COULET, Henri, *Idées sur le roman. Textes critiques sur le roman français*, Larousse, 1992.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Seuil, 1972.

HAMON Philippe, « Un discours contraint » (1973), in *Littérature et réalité*, p. 119-181.

KIBEDI-VARGA Aron, « Le roman est un anti-roman », *Littérature*, n°48, 1982, p. 3-20.

KUNDERA Milan, *L'Art du roman*, Gallimard, « Folio », 1986.

MAUPASSANT Guy, *Étude sur le roman ou « préface » de Pierre et Jean* (1887)

MAY Georges, *Le Dilemme du roman au XVIIIe siècle*, PUF, 1963.

MITTERAND Henri, *Le Discours du roman*, PUF, 1980.

PROPP Vladimir, *Morphologie du conte* (1928), Gallimard, 1970.

ROBBE-GRILLET Alain, *Pour un Nouveau Roman*, Gallimard, 1963.

ROBERT Marthe, *Roman des origines et origines du roman* (1972), Gallimard, 1992.

SARRAUTE Nathalie, *L'Ère du soupçon*, Gallimard, 1956.

ZOLA Émile, *Du roman* (1880), Bruxelles, Éd. Complexes, 1989.



Littératures européennes - Responsable de l'UE : Gabriele RIBÉMONT

Volume horaire : 18CM+18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

CM : Présentation de l'héritage commun des littératures européennes, des principaux foyers culturels à travers les siècles, de l'apport et de l'entrecroisement de différentes traditions nationales, du rôle de la littérature française dans le champ littéraire européen. En rapport avec les TD, on portera une attention particulière à la comédie européenne du deuxième XVIIe et du XVIIIe siècles.

TD : La comédie européenne du deuxième XVIIe et du XVIIIe siècles : modèles, influences, tendances.

Programme des TD :

Molière, *L'École des femmes**

William Wycherley, *The Country Wife* (extraits)

Marivaux, *La Mère confidente**

Goldoni, *La locandiera* (trad. du même titre ; il existe un Folio bilingue)*

Diderot, *Le Père de famille**

Gotthold Ephraim Lessing, *Minna von Barnhelm oder das Soldatenglück* (trad. *Minna von Barnhelm ou la Fortune du soldat*)

Oliver Goldsmith, *She stoops to conquer** (trad. *Elle s'abaisse pour vaincre*)

(Les textes marqués d'un * existent en édition de poche et sont à acheter, les textes de Goldsmith, en anglais, et de Lessing, en version bilingue, vont être mis à la disposition des étudiants sous forme électronique. Un exemplaire de la traduction française de *She stoops to conquer* sera disponible à la photocopie dans la réserve de cours.)

Bibliographie (à consulter à la BU) :

Jean-Louis Backès, *La Littérature européenne*, Belin, 1996.

Béatrice Didier, *Précis de littérature européenne*, PUF, 1998.

Michel Grimberg, *La réception de la comédie française dans les pays de langue allemande (1694-1799)*, Peter Lang, 1995.

Richard W. Bevis, *English drama : Restoration and eighteenth century : 1660-1789*, Longman, 1992.

Pierre Frantz & Sophie Marchand éd., *Le Théâtre du XVIIIe siècle, Avant-Scène*, 2009.

David Trott, *Théâtre du XVIIIe siècle. Jeux, écritures, regards*, 2ditions espaces 34, 2000.

Elsa Jaubert, *De la scène au salon. Le modèle français dans la comédie allemande des Lumières*, PUPS, 2012.

The Cambridge Companion to English Restoration theatre, ed. Deborah Payne Fisk, Cambridge University Press, 2000.



Littérature et sciences humaines - Responsables de l'UE : Aude BONORD

et Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours sera partagé en deux volets distincts, les 6 premières séances étant assurées par Mme Véron et les 6 séances suivantes par Mme Bonord.

Volet 1 : Ce cours vise à réfléchir sur les rapports entre littérature et sciences humaines, via la lecture d'une œuvre, *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, par un sociologue (Bourdieu) et par un philosophe (Lukács)

Volet 2 : Après avoir fixé un cadre théorique sur les rapports entre littérature et sciences humaines, cet enseignement portera plus spécifiquement sur les représentations de la pauvreté dans la fiction aux XXe et XXIe siècles. Nous travaillerons à partir d'extraits distribués en classe et **à partir de l'étude d'une œuvre complète, Les Pays de Marie-Hélène Lafon.**

Il est nécessaire de se procurer (dans l'édition indiquée) et de lire exhaustivement les deux œuvres au programme (Flaubert, Lafon) avant le début des cours. M.-H. Lafon sera accueillie par Mme Bonord en mars 2021 dans le cadre de la Journée des Lettres

Compétences visées

- Acquérir une culture générale en sciences humaines.
- Pouvoir comparer et analyser divers types de narration (théorie, récit, etc.).
- Réfléchir aux enjeux et aux rôles spécifiques du texte littéraire.

Bibliographie :

[1er volet]

Flaubert, Gustave, *L'Éducation sentimentale* [1869], Folio Classique, 2005.

Bourdieu, Pierre, *Les Règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, [1992], Points essais, 2015

Lukács, Georg, *La Théorie du roman*, [1920] Tel Gallimard, 1998

Lukács, Georg, « Raconter ou décrire » [1936], *Problèmes du réalisme*, L'Arche, 1975

[2e volet]

Lafon, Marie-Hélène, *Les Pays*, Paris, Buchet-Chastel, 2012 ou en version poche : éd. Gallimard, Folio, 2014.

Tonnet-Lacroix, Éliane, *Après-Guerre et sensibilités littéraires (1919-1924)*, Publications de la Sorbonne, série Langues et Langages n°23, 1991.

À propos de la littérature des années 1980 à nos jours, consulter Viart, Dominique, Vercier, Bruno, *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Bordas, 2006.

Geremek, Bronisław, *La Potence ou la pitié, L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Gallimard, 1987.

Heinich, Nathalie, *De la visibilité, Excellence et singularité en régime médiatique*, Gallimard, coll. Bibliothèque des sciences humaines, 2012.

Lochard, Yves, *Fortune du pauvre, Parcours et discours romanesques (1848-1914)*, Presses universitaires de Vincennes, 1998.

 **Langue vivante - Responsable de l'UE : LANSAD**

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys.

Pour l'Allemand :

Pour les éventuels nouveaux étudiants, cf. descriptif du semestre 5. Tous les autres continuent l'enseignement dans leur groupe de niveau.

Langue et littérature anciennes 4 - Responsable Pierre-Alain CALTOT

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Prérequis : ce cours s'inscrit dans le prolongement de l'UE Langue et littérature anciennes 3 (L3S5).

Le cours poursuit un triple objectif :

1/ parachever l'apprentissage de la langue latine en s'attachant en particulier à l'étude syntaxique de la phrase complexe en latin. Les séances prévoient des révisions en grammaire française.

2/ Poursuivre la découverte de la littérature latine, de ses grands auteurs et de ses grands textes.

Programme de littérature :

Cicéron et la parole oratoire : l'affaire Catilina

Le chant I des *Métamorphoses* d'Ovide : chanter une cosmogonie

3/ Continuer à s'exercer à la pratique de la version latine (utilisation du dictionnaire)

Ouvrages de référence

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, Paris, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

G. Hacquard et alii, *Guide romain antique*, Paris, Classiques Hachette, 1954.

J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1984 [1963].

M. Rat, *Aide-mémoire de latin*, Paris, Nathan, 2008 [1965].

Compétences visées :

- Connaître les grandes périodes de l'histoire de Rome et les grands moments de l'histoire littéraire latine.
- Lire, traduire et commenter un texte littéraire
- Comprendre le mécanisme de la phrase complexe en latin et renforcer, à cette occasion, les connaissances en langue française.
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne).

Atelier d'actualités socio-culturelles

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

À partir de l'actualité culturelle - notamment orléanaise - tant dans le domaine de la musique que du cinéma, du théâtre, des Beaux-arts, etc. les étudiants seront invités à (re)découvrir et questionner des mouvements ou des trajectoires artistiques en plan large, afin de parfaire de manière dynamique et constructive leur culture générale. Ce travail d'investigation s'effectuera dans le cadre de recherches actives et critiques à mener sur Internet, en bibliothèque, en musée ou, le cas échéant, auprès de personnes ressources.

Compétences visées :

- savoir acquérir des connaissances dans le domaine de la culture ;
- savoir construire une présentation et la rendre dynamique ;
- savoir prendre la parole ;
- exercer son jugement critique dans le cadre de recherches.

Compétences visées :

- savoir acquérir des connaissances dans le domaine de la culture
- savoir construire une présentation et la rendre dynamique
- savoir prendre la parole
- exercer son jugement critique dans le cadre de recherches

 **Expérience d'observation** - Responsable de l'UE : Aude DERUELLE

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE : S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Stage d'observation de deux semaines en milieu scolaire, en administration culturelle, en entreprise (exemple : édition, journalisme), **selon le parcours choisi**.

Evaluation sur rapport de stage.

Semestre 6 - Parcours MEEF 1er et du 2nd Degrés

 **Grammaire de la langue française 2** - Responsable de l'UE : Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE : S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prend la suite de l'enseignement de grammaire du S5 (qui doit être acquis). Il vise à poursuivre l'approche syntaxique et morphologique des grandes catégories de la phrase simple en grammaire française. La phrase complexe est abordée via la question des subordonnées relatives. Comme au semestre 5, ce cours vise à allier la maîtrise des catégories scolaires tout en favorisant une réflexivité linguistique (en étudiant par exemple la différence entre relative standard et non-standard ou les différentes logiques des constructions prépositionnelles en concurrence dans l'usage).

Ce cours proposera également une initiation à l'analyse stylistique du texte littéraire (via les notions de pastiche et de parodie stylistiques).

Si le temps nous le permet, nous aborderons aussi la grammaire du français comme langue étrangère (FLE)

Compétences visées :

- Consolider les connaissances de base acquises au S5.
- Avoir des connaissances de base en morphosyntaxe : être capable d'identifier une catégorie morphosyntaxique et de justifier son choix par différents tests grammaticaux.
- Pouvoir décrire (sur le plan morphologique et syntaxique) des variations et les expliquer (sur le plan sociolinguistique).
- Avoir des connaissances de base en stylistique
- Avoir des connaissances de base en FLE

Bibliographie :

- RIEGEL, PELLAT, RIOUL, *La Grammaire méthodique du français* (GMF), PUF, si possible se procurer la dernière édition (2018).
- ARON, Paul, *Histoire du pastiche*, PUF, 2008.
- CUQ, Jean-Pierre et GRUCA Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses universitaires de Grenoble, 2017.

 **Histoire de la langue française / Ancien français 2** - Responsable de l'UE :
Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 6CM+9TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Comme pour l'UE « Histoire de la langue française 1 » qu'il prolonge, le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale. On étudiera le développement de la langue dans ses différents aspects phonétiques et graphiques (nasalisations et palatalisations), morphologiques (modes et temps verbaux), syntaxiques (la phrase complexe et l'emploi des modes) et lexicaux.

Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français à travers la traduction et l'examen grammatical de textes variés du Moyen Âge.



Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire ou Histoire de la langue française / Ancien français 3 - Responsables des UE : Philippe

HAUGEARD **ou** Olivier DURAND

Volume horaire : 6CM+9TD ou 20TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Histoire de la langue française / Ancien français 3

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prolonge et approfondit « Histoire de la langue française 2 ». Il est tout particulièrement profilé pour les étudiants qui se destinent à Master MEEF 2 et au CAPES de Lettres.

Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire

MCC : Session 1 : 100% CC dossier - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Acquérir une vue globale du contenu des programmes de sciences expérimentales à l'école primaire ;
- Découvrir les méthodes pédagogiques et les contenus didactiques actuels propre à l'enseignement des sciences à l'école primaire (socio-constructivisme, démarche d'investigation).
- Éléments de cours sur la démarche d'investigation et sur quelques notions fondamentales de SVT, de Sciences Physiques et de Technologie ;
- Mise en situation d'investigation (résolution de problèmes en travail de groupe, manipulations, recherches documentaires, etc.) ;
- Echange entre les étudiants lors de phases de débat pour comparer les conclusions des groupes et favoriser l'analyse des situations d'apprentissage.

Compétences visées :

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis :

- Des connaissances fondamentales sur le contenu des programmes de sciences de l'école primaire ;
- Des connaissances sur la démarche d'investigation, méthode didactique mise en œuvre actuellement à l'école primaire ;
- La conscience de l'importance des choix pédagogiques de l'enseignant sur la motivation des élèves et l'ambiance de classe ;
- La capacité à se mettre en situation d'investigation scientifique à partir d'une situation problème classique liée à leur environnement quotidien ;
- Mais, avant tout et surtout, la conviction que la pratique et l'enseignement des sciences à un niveau élémentaire est accessible à tous, y compris à celles et ceux qui ont gardé un mauvais souvenir de l'enseignement de sciences au cours de leur scolarité.

Bibliographie:

Programmes de l'école maternelle (cycle 1), B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015 ;

Programmes de l'école élémentaire (cycles 2 et 3), B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015

Outils pédagogiques en ligne du site « la main à la pâte », consultables en ligne à l'adresse électronique suivante :

<https://www.fondation-lamap.org/outils-pedagogiques>

 **Expérience d'observation** - Responsable de l'UE : Aude DERUELLE

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Stage d'observation de deux semaines en milieu scolaire, en administration culturelle, en entreprise (exemple : édition, journalisme), **selon le parcours choisi**.

Evaluation sur rapport de stage.

Semestre 6 - Parcours Métiers des Lettres et de la Culture

 **La presse, des Lumières à l'âge contemporain** - Responsable de l'UE :
Alain FLEURY

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Étude de la presse :

- 1) Analyser l'évolution de la presse au XXe siècle.
- 2) Lire les journaux, des gros titres aux faits divers en passant par les caricatures.
- 3) La presse d'aujourd'hui, régionale, nationale et étrangère.
- 4) Revues de presse hebdomadaires.

 **Communication interculturelle** - Responsable de l'UE : Caroline CANCE

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs:

Ce cours présente et discute les principaux concepts et problématiques en jeu dans la communication interculturelle (culture, communication, valeurs, représentations, stéréotypes ...). Les étudiant.e.s devront analyser des situations concrètes de communication interculturelle (communication interpersonnelle, communication médiatique, ...) en se basant sur différents supports (textes, documents iconographiques, documents audiovisuels ...). Suivant leur parcours et leur profil, une réflexion spécifique sera menée sur des problématiques telles que : enseignement et interculturalité, marketing et interculturalité ...

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la notion de culture et les enjeux spécifiques de la communication interculturelle
- Connaître les principaux modèles permettant de décrire les rapports de communication et plus spécifiquement la notion d'interculturalité
- Savoir analyser des situations de communication interculturelle
- Comprendre les enjeux de l'interculturalité en relation avec des situations didactiques, commerciales ...

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la notion de culture et les enjeux spécifiques de la communication interculturelle
- Connaître les principaux modèles permettant de décrire les rapports de communication et plus spécifiquement la notion d'interculturalité
- Savoir analyser des situations de communication interculturelle
- Comprendre les enjeux de l'interculturalité en relation avec des situations didactiques, commerciales ...

Bibliographie :

Abdallah-Preteceille, M. & Porcher, L. (eds) (1999). *Diagonales de la communication interculturelle*. Paris : Anthropos.

Abdallah-Preteceille, M. & Porcher, L. (2001). *Education et communication interculturelle*. Paris : PUF.

Molinié, M. & Galisson R. (eds). (1992). *Vers une approche relationnelle de la communication interculturelle*. Paris : Sorbonne Nouvelle.



Expérience d'observation - Responsable de l'UE : Aude DERUELLE

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE : S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Stage d'observation de deux semaines en milieu scolaire, en administration culturelle, en entreprise (exemple : édition, journalisme), **selon le parcours choisi**.

Evaluation sur rapport de stage.

RAPPEL DES RÈGLES
APPLIQUÉES PAR LES ENSEIGNANTS DU
DÉPARTEMENT DES LETTRES

Assiduité

Les justificatifs d'absence sont à déposer au secrétariat des Lettres, qui les transmet aux enseignants concernés.

Remise des devoirs

Sauf raison valable, un devoir rendu en retard est pénalisé d'un point par jour de retard. Un devoir non rendu est sanctionné par un zéro. Un exposé non fait le jour prévu est sanctionné de la même manière.

Tout devoir qui n'est pas remis directement à l'enseignant concerné devra être déposé au secrétariat des Lettres.

Plagiat

Tout plagiat sera sanctionné, et pourra être porté devant la section disciplinaire de l'Université.

Plagier une page d'Internet est un plagiat comme un autre.

Il est rappelé aux étudiants qu'ils doivent impérativement citer leurs sources.



Responsable de la Licence Lettres

M. Benoit BARUT

licence.lettres.llsh@univ-orleans.fr

Tous les enseignant.e.s sont joignables
sur leur adresse mail universitaire :

Ex : prénom.nom@univ-orleans.fr



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)

Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

 **Responsable du service** - Bureau 124

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

 **Scolarité administrative** - Bureau 123

Mme Patricia LEBRUN

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Stéphanie HARDY

02 38 49 25 00

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

 Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121

Mme Françoise DAOUDI (LP Cartographie, Erasmus)

02 38 41 70 83

licences.llsh@univ-orleans.fr

M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)

02 38 41 73 28

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Vanessa MARCHAND (LEA)

02 38 49 24 79

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Valérie LETELLIER (SDL – Histoire, Géographie)

02 38 41 71 65

licences.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 297

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUIO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :

L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- les correspondantes administrative sont Céline Leclerc et Peggy Lecuyer.

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante Maison de l'Etudiant

Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

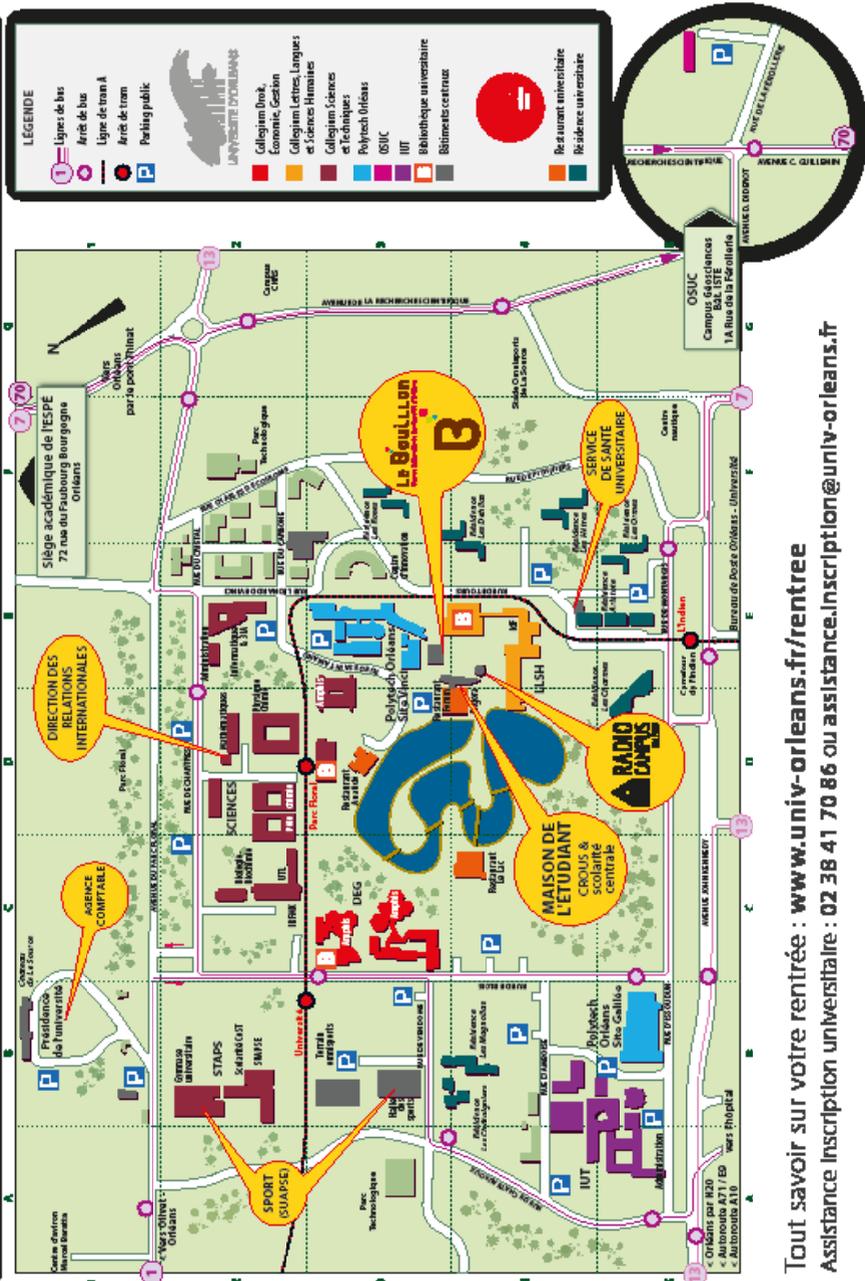
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Retrouvez l'actualité LLSH
sur notre facebook

<https://www.facebook.com/collegium.llsh>

Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
 Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

UFR LLSH
 10 rue de Tours,
 45100 Orléans La Source